

Image not found or type unknown



Décès et credit à la consommation

Par **denisdu11**, le **11/04/2014** à **15:11**

bonjourrma maman a fait un crédit à la consommation avec assurance incluse. depuis malheureusement elle est décédée. la société de crédit lui réclame toujours les mensualité. j'ai signalé son décès mais l'organisme de crédit me dit que l'assurance prescrite n'été pas compatible avec sa santé. le problème est que ma maman avait signé le contrat de crédit et l'assurance en étant en excellente santé. de plus aucun contrat d'assurance ne lui avait été donné. que dois-je faire